

Image not found or type unknown



Facture à payer et donation

Par **invite75**, le **16/02/2009** à **12:20**

bonjour, rnma mère est propriétaire du logement ou j'habite et je suis logé gratuitement, elle m'a fait une donation de ce logement, mais je me pose une question, si je n'arrive pas a payer une ou plusieurs factures (edf...) et que cela se termine au tribunal est-il possible que le juge décide que c'est a elle de payer (étant donné qu'elle est propriétaire et que je suis logé gratuitement puisque je n'ai pas de revenu)? rnmerci de vos réponses